

## Document unique (DUERP)

**ACCOMPAGNEMENT**

<b>DURÉE</b> <b>2 jours</b>	<b>TARIF</b> <b>Sur devis</b>	<b>FORMAT</b> <b>Présentiel</b>
--------------------------------	----------------------------------	------------------------------------

**Habilitation** : IPRP enregistrés à la DIRECCTE

Le DUERP est obligatoire pour tout employeur dès le premier salarié. Accompagnement par des IPRP enregistrés à la DIRECCTE, spécialisés hôtellerie-restauration.

### Objectifs de la formation

- Évaluer les risques professionnels de son établissement
- Identifier les dangers et les situations à risque
- Rédiger le document unique conforme à la réglementation
- Proposer des mesures d'amélioration et de prévention

### Programme détaillé

#### Jour 1 — Diagnostic et évaluation des risques

- Le cadre réglementaire du DUERP
- Responsabilité civile, pénale et administrative
- Méthodologie d'évaluation des risques
- Étude des situations réelles de travail
- Identification des dangers

#### Jour 2 — Rédaction et plan d'action

- Rédaction du document unique
- Hiérarchisation des risques
- Mesures d'amélioration et de prévention
- Plan d'action avec échéancier
- Mise en place du suivi annuel

## Public visé

---

Tout employeur du secteur CHRD :

- Gérants et exploitants d'établissements
- Responsables sécurité et prévention
- Tout employeur dès le premier salarié

## Prérequis

---

Aucun prérequis.

## Modalités pédagogiques

---

Accompagnement sur site. Audit et diagnostic terrain des situations réelles de travail. Rédaction accompagnée du document unique.

## Modalités d'évaluation

---

Évaluation pratique sur le DUERP rédigé.

## Validation / Certification

---

Remise du document unique finalisé et du plan d'action.

## Informations pratiques

---

<b>HORAIRES</b> Selon planning défini avec l'établissement	<b>DÉLAI D'ACCÈS</b> Intervention sous 2 à 4 semaines après validation du devis.
<b>ACCESSIBILITÉ HANDICAP</b> Accompagnement accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour étudier les aménagements possibles.	